



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question au Gouvernement n° 3688

Texte de la question

POLITIQUE CULTURELLE

M. le président. La parole est à M. François de Mazières.

M. François de Mazières. Madame la ministre de la culture et de la communication, je vous souhaite la bienvenue dans cet hémicycle.

Depuis quatre ans, la politique culturelle du Gouvernement, c'est le bateau ivre sans l'inspiration du poète. Trois ministres en quatre ans, un record d'instabilité. Une baisse historique des crédits de la culture qui, de 1 % du budget de l'État entre 2010 et 2012 – la gauche en parlait, la droite l'a fait – plongent à 0,8 % en loi de finances pour 2016, malgré une hausse en trompe l'œil due à la rebudgétisation de 110 millions d'euros de l'INRAP – Institut de recherches archéologiques préventives. Un seul projet loi, mal préparé, véritable fourre-tout qui remet en cause les fondements même de la protection du patrimoine. Jack Lang lui-même cria à la catastrophe : alors, au Sénat, machine arrière toute...

Autre incohérence : l'ambition de démocratisation affichée, une belle ambition, a été contredite dans les faits par la suppression des crédits d'État aux conservatoires. Devant notre mobilisation, votre prédécesseur a reconnu une erreur de son prédécesseur. Cela commence à faire beaucoup d'allers et retours, sans parler du peu de succès des pactes culturels annoncés comme une grande offensive culturelle, alors que la réalité est, malheureusement, un tissu local terriblement fragilisé par les coupes sombres faites dans les budgets des collectivités. Et pour achever cette navigation à vue, les directions régionales des affaires culturelles sont déboussolées par la nouvelle carte régionale. Tout ceci manque singulièrement de cohérence et de vision.

Madame la ministre, que comptez-vous faire pour redresser la barre du bateau ivre de la culture au cours des treize mois qu'il vous reste ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre de la culture et de la communication.

Mme Audrey Azoulay, ministre de la culture et de la communication. Monsieur le député, vous avez l'air très inquiet et je voudrais vous rassurer devant cette assemblée aujourd'hui.

Vous m'interrogez d'abord sur l'ambition culturelle du Gouvernement. Il est très important de le rappeler aujourd'hui, dans les doutes et la crise que notre pays traverse s'agissant de ses valeurs, et compte tenu aussi des attaques dont il a fait l'objet l'année dernière : plus que jamais, le pays a montré, et le Gouvernement avec lui, son attachement aux valeurs de culture et de partage, notamment en direction de la jeunesse.

M. François de Mazières. Sans financement !

Mme Audrey Azoulay, ministre . Nous devons nous rappeler que c'est la culture qui a été attaquée en premier, que ce soit en France ou à l'étranger. Voilà pour l'ambition générale.

Vous m'avez également interrogée sur les moyens dont nous disposons pour porter cette ambition. Le budget que j'ai la fierté de reprendre est un budget en hausse de 2,7 % et il reste en hausse lorsqu'on intègre la budgétisation de l'INRAP que vous avez évoquée.

M. Sylvain Berrios. Pour les conservatoires, c'est zéro !

Mme Audrey Azoulay, ministre. Ce gouvernement se donne donc les moyens de cette ambition culturelle.

Vous avez évoqué les 450 conservatoires qui, sur le territoire, favorisent la pratique amateur et la pratique professionnelle et changent parfois le destin de nos concitoyens : l'État se réengage cette année dans les conservatoires à hauteur de 8 millions d'euros. Les collectivités locales le savent, l'apprécient et nous en ont remerciés. Nous nous réengageons en faveur des conservatoires qui proposent à la fois une tarification sociale permettant aux familles de venir et des pratiques collectives.

Monsieur le député, j'espère que vous serez rassuré. Vous pouvez compter sur mon engagement en matière de politique culturelle. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et quelques bancs du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.)*

Données clés

Auteur : [M. François de Mazières](#)

Circonscription : Yvelines (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3688

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 mars 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [3 mars 2016](#)